



COMMUNE DE PEXIORA

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2016

PRÉSENTS : Serge CAZENAVE, Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Jean ROBIN, Patrick ABAT, Jean-Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, Claude GAUVAIN, Muriel ROBIDOU, Françoise RODE, Jean-François ROUSSEL et Corinne SALLIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Annelise BESSENS, François LE GOUGUEC, Yolande TEULIERE.

Mme Annelise BESSENS a donné procuration à M. Jean ROBIN pour la représenter et voter à sa place.

Madame Muriel ROBIDOU est nommée secrétaire.

- **POINT N°1** : Adoption de la séance ordinaire du 10 décembre 2015
- **POINT N°2** : Délibérations

I°) 2016/01 : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Conformément à l'article L 1612-1 du code général des collectivités, Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur :

- **Pour le budget Commune (M14)**, les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Opération n°15 – Signalisation Verticale / Horizontale	–	art 2157	–	2 000 €
Opération n°16 – Traversée Centre du Village	–	art 2131	–	5 000 €
Opération n°34 – Achat de matériel			–	10 000 €
	–	art 2051	–	3 000 €
	–	art 2181	–	7 000 €
Opération n°44 – Ecole	–	art 2131	–	5 000 €
Opération n°45 – Bâtiments communaux	–	art 2131	–	10 000 €
Opération n°57 – Réseaux Elect/Face Création	–	art 21538	–	10 000 €
Opération n°62 – Ateliers Municipaux	–	art 21318	–	10 000 €
Opération n°65 – Voie et Voirie Communale	–	art 2151	–	4 000 €
Opération n°69 – Stade	–	art 2188	–	6 000 €
Opération n°79 – Foyer – Mise en accessibilité	–	art 21318	–	10 000 €
Opération n°80 – Plan Local d'Urbanisme	–	art 202	–	10 000 €
Opération n°81 – Création d'un Cimetière n°3	–	art 2116	–	40 000 €

Total : **122 000€**

- **Pour le budget Eau et Assainissement (M49)**, les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Opération n°18 – Alimentation Eau Potable	–	art 21561	–	190 000 €
---	---	-----------	---	-----------

Total : **190 000 €**

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans les conditions exposées ci-dessus.

Pour : 13 (dont un vote par procuration) Contre : 0 Abstention : 0

II°) 2016/02 : DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION DES ACTIVITES PARASCOLAIRES

M. le Maire rappelle que l'Association des Activités Parascolaires a pour vocation d'assurer les repas pendant la période scolaire. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la cantine, M. le Maire propose au conseil municipal de verser un acompte de cette subvention qui sera reprise lors du vote du budget primitif 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à verser la dite subvention en plusieurs fois dont le montant sera fixé par convention lors du budget primitif 2016.

Pour : 13 (dont un vote par procuration) Contre : 0 Abstention : 0

- **POINT N°3:**

Questions diverses

Pexiora, le 22/01/2016

Monsieur le Maire,

Serge CAZENAVE